MAISON DE **RÉPIT**©
D'ÎLE-DE-FRANCE

SOUTENIR
LES AIDANTS



Bienvenue à la Maison de répit d'Île-de-France

La Maison de répit accueille des enfants, adultes et personnes âgées malades, en situation de handicap ou de perte d'autonomie, résidant en Île-de-France, ainsi que leurs proches aidants pour des séjours réguliers de répit et d'accompagnement.

41, RUE THIERS
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

FONDATION FRANCE RÉPIT

Paliped

La Maison de répit d'Île-de-France est gérée par l'**Association France Répit**, titulaire de l'autorisation.

ars

UN TEMPS DE RÉPIT

Vous prenez soin d'un proche malade, en situation de handicap ou en perte d'autonomie à domicile, vous éprouvez le besoin de faire une pause, et peut-être aussi de faire le point sur votre situation, votre santé, vos difficultés : la Maison de répit vous accueille pour des séjours réguliers, jusqu'à 30 jours par an.

SEUL OU ACCOMPAGNÉ

Vous pouvez choisir de nous confier votre proche et ainsi de garder du temps pour vous, mais vous pouvez aussi séjourner avec lui dans la Maison de répit, pour tout ou partie du séjour. Vous pouvez enfin choisir de venir séjourner seul à la Maison de répit, en tant qu'aidant.



Paroles d'aidants

« Je manque de temps, c'est ma plus grande difficulté. Il faudrait que je prenne des jours de repos pour prendre en charge correctement ma maman, en plus de mon travail, de mes filles, de ma maison, de ma vie professionnelle... »



EN TOUTE SÉCURITÉ

Une équipe de professionnels de santé, présente dans la Maison de répit 24/24 h, assure la surveillance médicale de votre proche et la continuité des soins reçus à domicile, pour permettre à chacun de vivre sereinement ce temps de répit.

DANS UN CADRE APAISANT

Construite au cœur d'un espace arboré au cœur de Boulogne-Billancourt, en proximité immédiate du centre de Paris et des départements de la région Île-de-France, la Maison de répit offre un lieu de répit propice au repos et au bien-être, pour les familles éprouvées par la maladie ou le handicap.



Paroles d'aidants

« J'aimerais pouvoir conjuguer la vie d'aidant avec une vie sociale. Avoir un lieu où il serait possible de dialoguer avec d'autres personnes ainsi que des professionnels. »

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

9.3M
de Français aident régulièrement un proche malade, âgé ou en situation de handicap.

1.5M
de proches aidants en Île-de-France

0.5M
d'aidants ont moins de 18 ans

61%
des aidants sont en activité professionnelle

60%
des aidants sont des femmes

80%
estiment ne pas être suffisamment aidés

3 besoins principaux :

— soutien psycho-social (77%)
— temps de répit (69%)
— information (65%)

Sources : Agirc-Arrco, OCIRP, April, Fondation France Répit / Observatoire connecté des aidants, Paris.cd (2024, 2025)

UN LIEU D'HÉBERGEMENT

DE 30 CHAMBRES POUR LES PATIENTS ET LEURS PROCHES AIDANTS

UNE ÉQUIPE MOBILE

DÉDIÉE AU SOUTIEN ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

LES PUBLICS ACCUEILLIS :

— Les proches aidants, sans limite d'âge
— Les enfants et adultes atteints de maladies chroniques, évolutives et/ou menaçant la vie
— Les enfants et adultes porteurs de handicap
— Les personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes
— Les personnes souffrant de maladies respiratoires aigües



AU RYTHME DE CHACUN

Repos, soins de bien-être, sauna, jardinage, jeux, lecture...le rythme de vie de la Maison de répit est d'abord le vôtre. Des activités variées vous sont proposées par les professionnels et les bénévoles de la Maison, pour que votre séjour soit pour votre proche et pour vous même un véritable temps de répit.

COMME À LA MAISON

Ouverte et chaleureuse, la Maison de répit offre une trentaine de chambres simples, doubles ou familiales pour dormir seul ou accompagné, ainsi que des lieux de vie pour des temps en commun, salon de lecture, salle de jeux, espace bien-être...dans un esprit « maison ».

Paroles d'aidants

« On se pose des questions sur tout : est-il heureux avec moi ? Est-ce que je m'en occupe suffisamment bien ? Est-ce que je vais tenir le coup ? »

UN PARTENARIAT EXEMPLAIRE

La Maison de répit constitue une réponse innovante aux difficultés rencontrées par les proches aidants de personnes malades, en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Associée à une équipe mobile, elle a pour objectif d'accueillir et de soutenir les familles fragilisées par ces prises en charge au long cours, parfois synonymes d'épuisement physique et psychique, de tensions familiales, professionnelles ou sociales, de questionnements intimes.

La Maison de répit d'Île-de-France est un dispositif de soutien aux proches aidants conçu et développé par la Fondation France Répit, porté en partenariat avec l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris et PALIPED Équipe Régionale Ressource en Soins Palliatifs Pédiatriques d'Île-de-France. La Maison de répit d'Île-de-France est gérée par l'Association France Répit, titulaire de l'autorisation.

Implantée sur la commune de Boulogne-Billancourt, la Maison de répit est située sur un terrain mis à disposition par le département des Hauts de Seine dans le cadre d'un bail emphytéotique et a été financée grâce au soutien de collectivités territoriales, des institutions de prévoyance et de retraite et de nombreux mécènes privés.

L'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France assure le financement des frais de fonctionnement de la Maison de répit.



LE BÉNÉVOLAT AU SEIN DE LA MAISON DE RÉPIT

Pensée dès l'origine du projet, l'intervention des bénévoles de l'association Jeanne Cœur a pour objectif d'intégrer les Maisons de répit au cœur de la société. Cette équipe intervient quotidiennement en collaboration avec les professionnels. Les bénévoles de répit peuvent apporter aux personnes fragilisées par la maladie ou le handicap ainsi qu'à leur entourage, une présence, un soutien ou un accompagnement humain à travers des activités adaptées de détente, éducatives, culturelles et de vie sociale.

Contact : contact@jeanne-coeur.fr

CONDITIONS D'ADMISSION ET TARIFS

La Maison de répit est ouverte aux enfants, adultes et personnes âgées malades, en situation de handicap ou de perte d'autonomie, résidant dans la Région Île-de-France, et s'ils le souhaitent, à leurs proches aidants. Les séjours peuvent être demandés par les familles elles-mêmes, sans orientation ni prescription.

Une participation aux frais d'hébergement est demandée aux personnes accueillies, les séjours sont gratuits pour les enfants malades ou en situation de handicap et les personnes relevant de la Couverture Médicale Universelle. Des aides financières sont mobilisables sous conditions, pour permettre le financement des séjours.

ACCÈS

Métro Jean-Jaurès ou Marcel-Sembat (lignes 9 ou 10)
Bus n° 42, 72, 123, 175

VOUS VOULEZ NOUS RENCONTRER OU NOUS AIDER ?

La Fondation France Répit est habilitée à recevoir des dons d'entreprises ou de particuliers donnant droit à des réductions d'impôts.

— Vous êtes un particulier : chaque don compte pour préparer l'ouverture de la maison !
— Vous êtes une entreprise : contactez-nous pour nous rencontrer !

Rendez-vous sur **www.maison-repit.fr/idf** ou écrivez-nous à **iledefrance@maison-repit.fr**

Merci à tous les financeurs qui ont permis la construction de la Maison de répit.

MAISON DE **RÉPIT**©
D'ÎLE-DE-FRANCE

41, RUE THIERS
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

iledefrance@maison-repit.fr
www.maison-repit.fr/idf

crédits photos : Patriarche